

Appel à candidatures :

Commission des Statuts et des Règlements

La Commission des Statuts et des Règlements est une ressource force de proposition auprès des instances dirigeantes de la FFSc. Elle participe à l'élaboration et à l'évolution de la réglementation fédérale. Elle évalue et prévient les risques juridiques auxquels la FFSc pourrait être confrontée.

Attributions :

→ en matière de réglementation :

X Lister les documents à portée juridique engageant la FFSc (règlements, conventions, contrats, ...)

X Vérifier la cohérence de l'ensemble des textes réglementaires de la FFSc

X Proposer toutes modifications nécessaires à apporter à ces documents

X Evaluer l'opportunité de créer de nouveaux règlements et d'encadrer certains processus par des conventions

X Vérifier la conformité des statuts et règlements des clubs et comités régionaux avec les statuts et règlements fédéraux. Soutenir ces structures locales et leur apporter une meilleure connaissance de l'ensemble de ces textes.

X Formuler des propositions pour participer à l'élaboration et à l'évolution de la réglementation fédérale

→ en matière de protection :

X Evaluer les besoins de protection de la FFSc (noms, marques, licences, ...)

X Contribuer à la politique fédérale de protection des données personnelles des licenciés

X Participer à la prévention des risques et au traitement des différends (en dehors de ceux relatifs au règlement disciplinaire)

→ en matière administrative :

X Evaluer le mode de constitution et de conservation des archives

La présidente sera Brigitte HOURTAL

Les membres de droit : Christian COUVREUR (Président de la Fédération) et Séverine GRUCHOT (Directrice de la Fédération)

Tous licenciés à jour de leur licence peuvent postuler.

Merci de faire acte de candidature auprès de Brigitte HOURTAL :

Mail : Yvaresterel@hotmail.com

Avant le 15 mars 2023, date de clôture des demandes.